

ARLEBOSC INFOS



Le mot du Maire

A la veille des fêtes de fin d'année, je suis heureux de vous présenter cette onzième édition d'Arlebosc Infos.

L'année 2016 a été riche en travaux et évènements. Je remercie particulièrement les riverains de la rue du château qui ont vécu cette année 2016 parmi les chantiers, la réfection des réseaux d'assainissement, de la terrasse devant la boulangerie et la mise en état de la place du château de Boson. Leur patience sera récompensée : en 2017, la rue du château sera entièrement rénovée. Je le leur promets !

Je remercie également les élus qui ont travaillé à la numérotation des rues et chemins et ont posé bénévolement panneaux et poteaux sur toute la commune.

L'année 2016 a vu la fin de la communauté de commune du pays de Saint Félicien. Au 1^{er} janvier, nous rejoignons l'Hermitage Tournois pour une agglomération de 56000 habitants. Ce sera, je le crois, bénéfique pour la commune.

Vous allez découvrir au fil des pages de ce bulletin le dynamisme de la commune. J'en remercie tous les acteurs et leur souhaite de continuer ainsi.

A tous je souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année.



**Je vous invite à la cérémonie des vœux du
Conseil municipal
Samedi 7 janvier 2017 à 11h à la salle
des fêtes**



un nouveau territoire, en ordre de marche !



ENSEMBLE pour être plus fort !

Messieurs Jean-Paul CHAUVIN, Président Communauté de communes du Pays de Saint-Félicien
 Aimé CHALEON, Président Communauté de communes du Pays de l'Herbasse
 Michel BRUNET, Président Hermitage-Tournois Communauté de communes



DEMAIN, UNE AGGLOMÉRATION

Au 1^{er} janvier 2017 : Fusion des Communautés de communes

- Hermitage-Tournois
- Pays de l'Herbasse
- Pays de Saint-Félicien

OBJECTIFS 2017

Un élan collectif pour un nouveau territoire

- Une agglomération à installer
- Un succès à réaliser ensemble
- Une identité commune à trouver
- Un projet pour ce grand territoire
- Des enjeux majeurs pour tous

POURQUOI ?

Répondre aux lois régissant le territoire : dans le cadre de la loi NOTRe, de la loi ALUR, du nouveau Schéma Départemental de Coopération Intercommunale de la Drôme et de l'Ardèche (SDCI).

41 communes

HERMITAGE-TOURNOIS Communauté de communes

Beaumont-Montoux, Boucieu-le-Roi, Chanos-Curson, Chantemerle-les-Blès, Cheminas, Colombier-le-Jeune, Crozes-Hermitage, Érôme, Étables, Gervans, Glun, Larnage, La Roche de Glun, Lempis, Mauves, Mercurool-Veaudes, Plats, Pont-de-l'Isère, Saint-Barthélemy-le-Plain, Saint-Jean-de-Muzols, Sécheras, Serves-sur-Rhône, Tain l'Hermitage, Tournon-sur-Rhône, Vion.

Communauté de communes du Pays de l'Herbasse

Arthemonay, Bathernay, Bren, Charmes-sur-Herbasse, Chavannes, Margès, Marsaz, Montchenu, St-Donat-sur-Herbasse.

Communauté de communes du Pays de Saint-Félicien

Arlebosc, Bozas, Colombier-le-Vieux, Pailharès, St-Félicien, St-Victor, Vaudevant.

55900 habitants

QUEL PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE ?

Le nouveau territoire



QUELLE GOUVERNANCE POLITIQUE ?

La nouvelle entité sera administrée par 71 élus des communes membres.

Répartition des sièges

- 13 pour TOURNON-SUR-RHÔNE
- 7 pour TAIN L'HERMITAGE
- 4 pour les communes de SAINT-DONAT et de LA ROCHE-DE-GLUN
- 3 pour les communes de PONT-de-L'ISERE, MERCUROL-VEAUNES et SAINT JEAN-DE-MUZOLS
- 1 pour les 34 autres communes

La nouvelle assemblée se réunira pour élire son Président et ses Vice-Présidents.

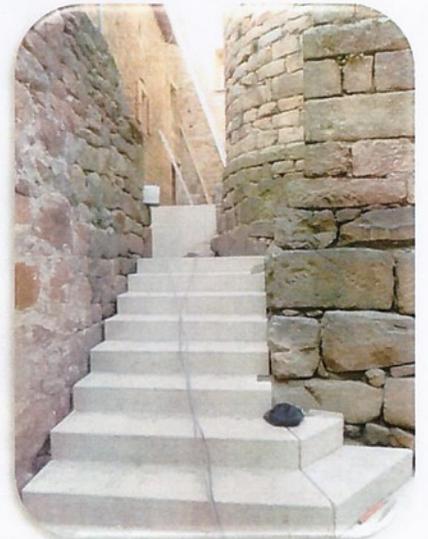
QUEL NOM ?

Provisoirement :

Communauté d'Agglomération
HERMITAGE-TOURNOIS

• HERBASSE • PAYS DE SAINT-FELICIEN

Travaux



En 2016 ont commencé d'importants travaux de rénovation autour du château cure. Les réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées ont été refaits.

La terrasse devant la boulangerie est terminée et la petite place au pied du château, devenue « **place du château de Boson** » a maintenant un sol dallé et une belle montée d'escaliers. Elle a été inaugurée le 2 juillet.

L'année 2017 verra se poursuivre les travaux avec l'aménagement de la « rue du château ».



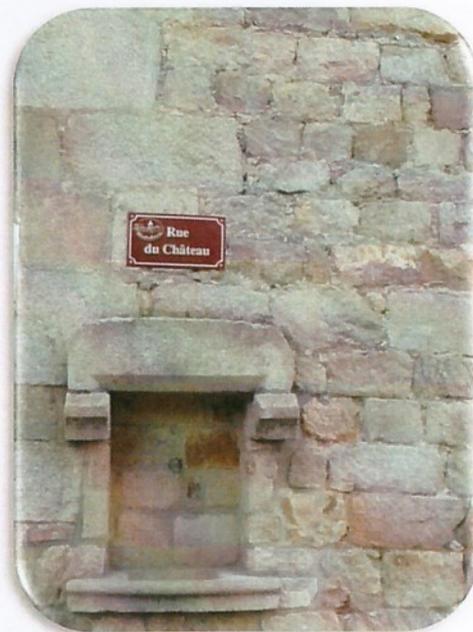
Pose des plaques



En 2016, la commune a dû numéroter toutes les habitations. Chaque maison s'est vue attribuer un numéro. Chacune des rues, chemins et routes ont reçu un nom et une plaque.

Prochainement, trois panneaux d'informations seront installés dans les hameaux de Tincey, des Fauries et de Junet.

Le logo de la commune a été créé à cette occasion.



Terroir au village



Vendredi : conférence-débat avec René Longet

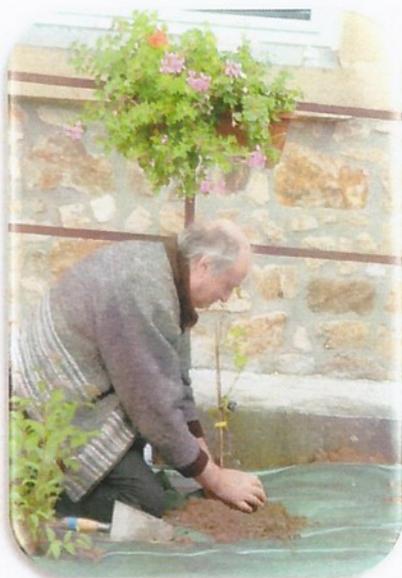


Samedi : visite des caves d'Hervé Souhant aux Romaneaux



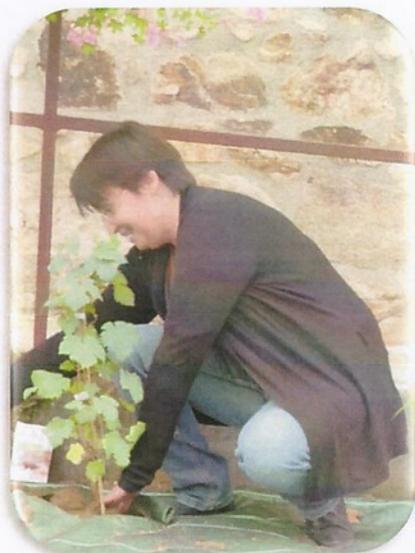
Les festivités du dimanche

Vieilles vignes et vin nouveau



Il y avait, il n'y a pas si longtemps, à Arlebosc, plus de 300 ha de vignes et chaque paysan faisait son vin. Certains le font encore et aujourd'hui, des vignes disparues sont replantées. Ainsi, un jeune viticulteur s'installe à Morlanche dans la demeure familiale tandis qu'aux Romaneaux le vignoble d'Hervé Souhaut porte très loin dans le monde la renommée de ce terroir. C'est pour cela que l'association Terroir Pays de Saint Félicien a organisé la 5^e manifestation Terroir au Village à Arlebosc sur le thème « Vieilles vignes et vin nouveau »

Ces 3 jours de manifestations autour du vin ont permis de belles rencontres. Rencontres lors du débat très animé du vendredi soir qui réunit une centaine de personnes pour réfléchir à « Comment développer et transmettre une agriculture durable pour une alimentation de qualité en Ardèche verte et partout dans le monde ».



Rencontres/découvertes le samedi quand des minibus emmènent les visiteurs découvrir ceux qui, en Ardèche verte, la font vivre et vivent de leur production : les Terrasses de Michel Savel à Bozas, la cave d'Hervé Souhaut aux Romaneaux, la Ferme des Blanchettes à Bareyron, Couette et Tartines au hameau de Drevet à Bozas, l'Hôte Antique à Préaux ou encore les Artisous à Quintenas.



Rencontre festive le soir avec un spectacle de chansons autour du vin : les chorales de Colombier le Vieux et Arlebosc d'abord puis les « Voix-Dits-Vignes », 3 femmes qui disent et chantent le vin et firent reprendre en chœur : « La voilà la jolie vigne, Vigni Vignons le vin, La voilà la jolie vigne au vin. » Celle-là même qui le dimanche fut plantée pour l'inauguration. Ce sont 4 ceps qui furent plantés devant la mairie : un par Monsieur Jean-Paul Agier, maire d'Arlebosc, un autre par Jacques Deplace, président de l'association Terroir Pays de Saint Félicien, un 3^e par Madame Ferrand conseillère régionale et le 4^e par Madame Bourjat, conseillère départementale.

La fête continua en multipliant les dégustations, celles proposées par les Fermiers et Artisans de l'Ay au Doux qui avaient rejoint la manifestation pour leur marché d'automne et celles, qui sous formes de leçons d'œnologie emmenèrent les visiteurs dans les caves du château de Chazotte.

Vie associative



Club « La Belle Epoque »

Le club des Aînés Ruraux se réunit tous les jeudis de 14h à 18h pour des après-midi sous le signe des cartes, des boules et autres activités. Trois fois dans l'année, ils fêtent les anniversaires des « dizaines ». Ils aiment les sorties, organisent des concours de belote, une matinée dansante et animent la vie du village avec une matinée-boudin et une potée. Cette année, ils innovent avec un projet de gymnastique douce. Toute nouvelle inscription est la bienvenue.



Chorale

Le Chœur d'Helvie, sous la direction de Jocelyne Ledez se réunit tous les mardis de 18h à 20h dans la salle communale pour les répétitions. Les choristes et leur chef de chœur seraient ravis d'accueillir de nouveaux membres. Les voix masculines seront très appréciées.



Foyer des jeunes

Beaucoup de changements cette année au Foyer des Jeunes... Les Jeunes ont laissé leur salle: elle devient la salle traiteur et eux, se sont installés dans l'ancienne « cuisine » qui a été transformée. Leur nouveau local ouvre sur le jardin et leur offre beaucoup plus d'indépendance et de confort. Laurine Gay assure la fonction de Présidente depuis novembre.



Bibliothèque

Elle est désormais numérisée ce qui offre de nouvelles perspectives aux lecteurs. Grâce à leurs numéros de lecteurs, tous ceux qui sont inscrits à la bibliothèque peuvent accéder au service de presse de la BDP (bibliothèque départementale de prêt) consulter et lire journaux et revues gratuitement en ligne. Près de 400 périodiques sont ainsi à leur disposition.

Les inscriptions à la bibliothèque restent gratuites.

Heures d'ouverture de la bibliothèque :

le lundi de 11h à 12h.

le jeudi de 17h à 18h

un samedi sur 2 de 10h30 à 11h30.

Dates d'ouverture du samedi :

7 et 21 janvier, 4 et 18 février, 4 et 18 mars,
1^{er}, 15 et 29 avril, 12 et 27 mai, 10 et 24 juin, 8 et 22 juillet,
5 et 19 août, 2, 16 et 30 septembre, 14 et 28 octobre, 11 et
25 novembre, 9 et 23 décembre.

Deux manifestations sont prévues pour le mois de janvier :

Le lundi 9 janvier : tirage des Rois.

Tous les lecteurs et amis des livres sont les bienvenus à partir de 16h30 pour déguster les galettes.

Le samedi 14 janvier, partout en France, ce sera la nuit de la lecture. A Arlebosc, la bibliothèque sera ouverte pour une soirée festive à partir de 19h avec animations et jeux autour des livres.

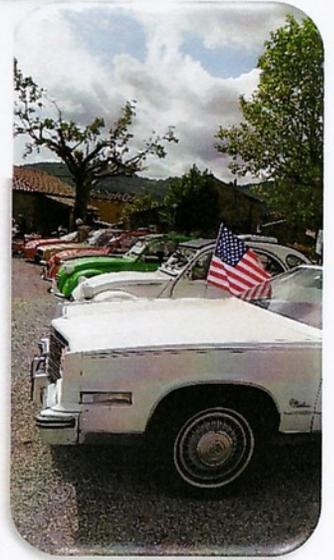
Comité des Fêtes



5 mai - marche par Monts et par Vaux



*5 juin - rallye
en Saint Joseph*



16 juin passage de l'Ardéchoise



16 juillet moisson pour la Reboule

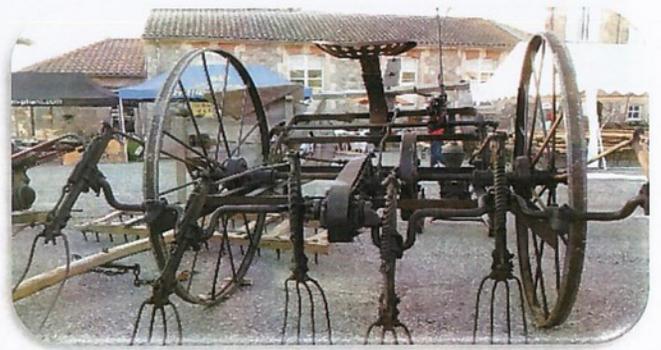


6 août sortie à la grotte Chauvet



5 décembre décorations de Noël

8^{ème} édition de la
Reboule



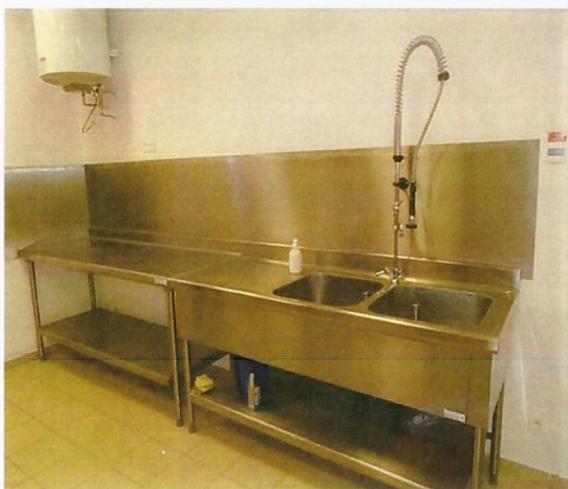
L'AESA



En 2016, les membres bénévoles de l'AESA ont suivi une formation aux premiers secours, plus exactement une remise à niveau pour être le plus performants possible au service de la population.

L'association veut proposer cette année une formation aux premiers secours pour tout public. La mairie dispose d'un défibrillateur accessible à tous à l'entrée du bâtiment. Cet appareil peut sauver bien des vies. Encore faut-il savoir l'utiliser. L'AESA propose à tout volontaire d'apprendre à se servir de cet appareil. Les cours sont prévus pour le début de l'année 2017. On peut s'inscrire à la mairie ou au 06 40 48 12 80.

Vie Locale



Nouvelle salle traiteur

Tarifs de location de la salle des associations au 1^{er} janvier 2017

- Pour un concert : 200 €
- Pour une soirée dansante : 150 €
- Pour une représentation théâtrale, un loto, un concours de belote : 120 €
- Assemblée générale : 50 €
- Pour l'Ecole Privée d'ARLEBOSC marché de Noël gratuit, plus une autre manifestation avec participation forfaitaire de 50€ pour les frais de ménage.
- Pour l'organisation d'une manifestation au profit du Téléthon : gratuit
- Fête de famille, soirée privée : 220 €

Il aura lieu pour notre commune du 19 janvier au 18 février 2017

Nouveauté : les personnes ont la possibilité de répondre aux questionnaires sur internet. **Un agent recenseur se présentera chez vous.**

Il vous demandera **de répondre à l'enquête sous quelques jours**, et vous proposera de le faire **sur internet**.

Il vous remettra à cet effet des **codes personnels** pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, vous pourrez toutefois utiliser des questionnaires papier que votre agent recenseur viendra récupérer.

À QUOI SERT LE RECENSEMENT

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. **Il détermine la population officielle de chaque commune.** De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. La connaissance précise de la répartition de la population sur le territoire permet **d'ajuster l'action publique** aux besoins des populations : décider des **équipements collectifs** nécessaires (écoles, maisons de retraite, etc.), préparer les **programmes de rénovation** des quartiers, déterminer les **moyens de transport** à développer...

Votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, utile à tous.

DES RÉPONSES STRICTEMENT CONFIDENTIELLES

Votre agent recenseur est tenu au **secret professionnel**, il est muni d'une carte officielle qu'il doit vous présenter. Vos réponses resteront confidentielles. Elles seront remises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes, conformément aux lois qui protègent votre vie privée.

Pour faciliter le travail de l'agent recenseur, il vous sera demandé de répondre rapidement après son passage.

L'agent recenseur de notre commune sera

Laurine VAUX

Merci de bien vouloir lui réserver un bon accueil





Les archives cachées d'Arlebosc

Parcours d'interprétation du Pays de Saint-Félicien

Découvrez
les histoires insolites
d'Arlebosc, au gré d'une chasse
aux indices qui vous mènera
de la rivière à la montagne.



Parcours d'interprétation

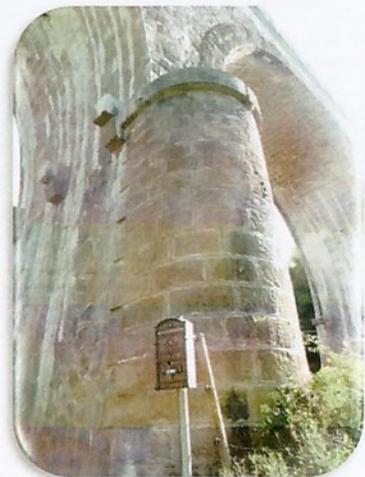
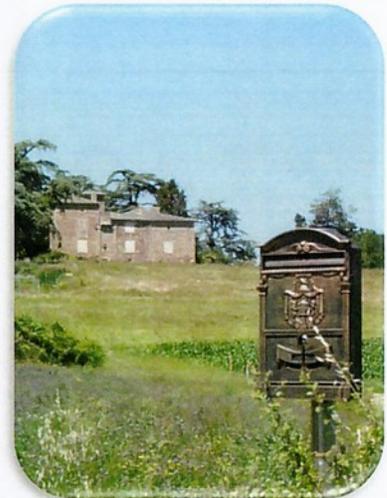
Samedi 2 juillet 2016 est inauguré à Arlebosc, un « Parcours d'Interprétation au pays de Saint Félicien ».

Ce Parcours s'intitule : « *Les Archives cachées d'Arlebosc* ». Il invite à partir à la découverte de la commune, à reconstituer son histoire.

En 1834, un incendie détruisit les archives locales. Le Parcours met en scène un jeune historien Antoine de Chazotte, qui, pour protéger les archives du risque d'une nouvelle disparition, les dissémine dans des cachettes un peu partout sur le territoire d'Arlebosc. Le jeu consiste à retrouver les 21 cachettes et de découvrir par le biais des 21 cartes archives l'âme d'Arlebosc.

Le visiteur intéressé achète un plan*. Celui-ci est plié dans une boîte où chacun pourra ranger les 21 cartes trouvées. Suivant les indications du plan, on se lance dans un jeu de piste. On découvre alors les ruelles du village et les petits chemins secrets aux alentours. On part (en voiture) sur les hauteurs du village et on descend jusqu'au bord de la rivière et partout on cherche les boîtes aux lettres qui en 21 étapes révèlent les « secrets » d'Arlebosc.

*5 euros dans les commerces du village, à la mairie ou à la poste et à l'Office de tourisme de Saint Félicien.



Les agriculteurs de la commune



Arlebosc est une commune très étendue aux paysages très diversifiés. Etre agriculteur à Arlebosc c'est travailler des terres aussi bien sur les hauteurs des Fauries, à près de 1000m d'altitude que sur les bords de la rivière. Les paysans produisent des châtaignes, des cerises, des abricots, un peu de pêches encore.

Ils sont éleveurs aussi : on voit de jeunes génisses et des veaux dans les prairies au bord de la rivière, de grands troupeaux de chèvre un peu partout dans la campagne. De grands poulaillers zèbrent de vert le paysage et un jeune agriculteur élève des porcs sur la commune.

Certains transforment sur place leur production de lait de chèvre et proposent fromages, glaces et yaourts. D'autres ont choisi l'agriculture biologique et on peut aller chercher des « paniers » à la ferme.

Commerces

CAFE DU CHATEAU

Bar restaurant

Sandrine et Olivier Gillet

Réservation au 09 82 41 47 18



BOULANGERIE

Les Trésors de David et Sandra

04 75 07 16 30

CAMPING DU VIADUC

Monsieur et Madame Orillon

04 75 06 74 49





Les lundis à la bibliothèque



L'école applaudit l'Ardéchoise



Visite de la caserne de pompiers



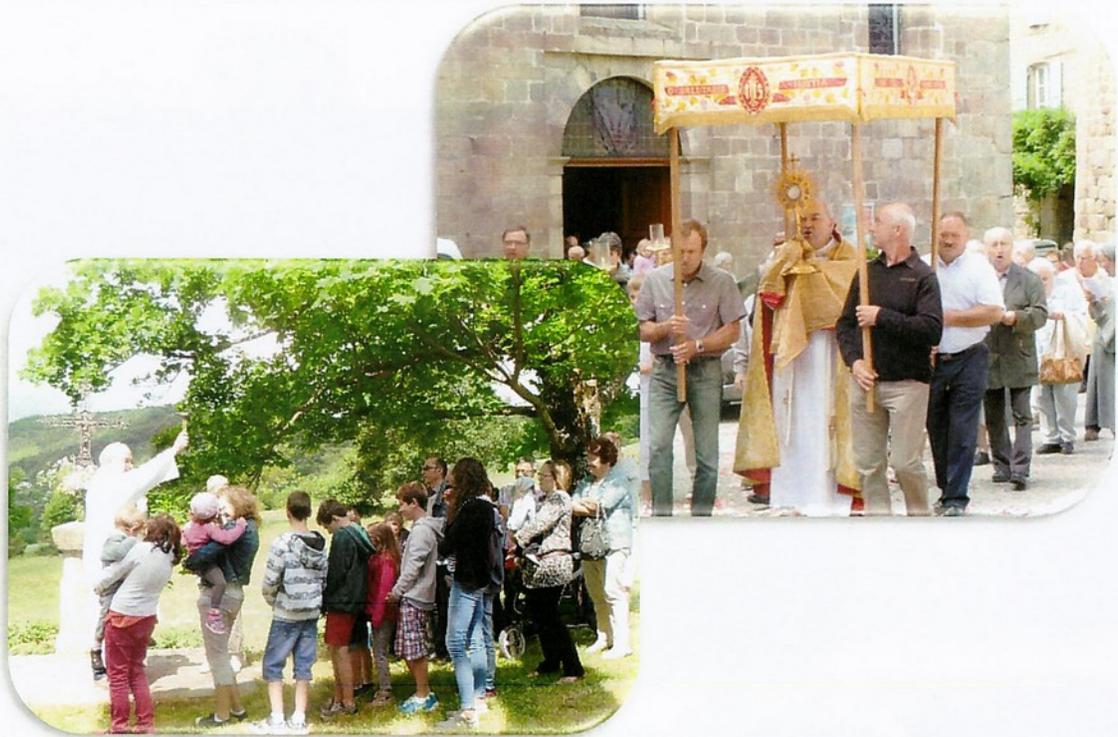
Visite de l'atelier de jus de fruits



Spectacle de l'atelier théâtre



Une nuit au camping du Viaduc avec les enfants de Villevoacance



Arlebosc rend hommage et remercie le Père Seiller pour toutes les années qu'il a consacrées à la commune.

La déclaration de ruches



Tout apiculteur, professionnel ou de loisir, est tenu de déclarer chaque année
entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre

les colonies d'abeilles dont il est propriétaire ou détenteur,
en précisant notamment leur nombre et leurs emplacements.

La déclaration de ruches concourt à la gestion sanitaire des colonies d'abeilles, la mobilisation d'aides européennes au bénéfice de la filière apicole française et l'établissement de statistiques apicoles.

**La déclaration de ruches 2016 est à réaliser en ligne sur le site
MesDémarches
(<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr>).**

Cette nouvelle procédure simplifiée remplace
Télérucher et permet l'obtention d'un récépissé de façon immédiate. Cette procédure
permet également aux nouveaux apiculteurs d'obtenir leur numéro d'apiculteur (NAPI).

Pour cette campagne 2016, il sera également possible d'utiliser le Cerfa papier 13995*04 à
compléter, signer et à envoyer à l'adresse :

DGAL-Déclaration de ruches, 251 rue de
Vaugirard, 75732 Paris cedex 15.



Amélioration de l'habitat

Face à l'ancienneté du parc de logement privé sur le territoire et compte tenu des problématiques énergétiques le caractérisant, le Pays de Saint Félicien a décidé de s'inscrire, depuis septembre 2012, dans un Programme d'Intérêt Général (PIG) intitulé « Habiter mieux en Ardèche verte ».

Le PIG permet d'intervenir sur 3 missions :

- **l'amélioration énergétique des logements (pour les propriétaires occupants),**
- **l'adaptation des logements à une situation de handicap ou de vieillissement,**
- **le traitement de l'insalubrité et la dégradation lourde de certains logements occupés (logements locatifs ou propriétaires occupants)**

Le PIG « Habiter mieux en Ardèche Verte » est opérationnel jusqu'à Juin 2017. Il doit permettre d'améliorer près de **80 logements** sur l'ensemble du territoire du Pays de Saint Félicien. 55 ménages ont d'ores et déjà bénéficié du dispositif : 10 pour adapter leurs logements au vieillissement ou au handicap et 45 pour améliorer la performance énergétique de leur logement.

D'importantes aides financières peuvent vous être apportées

Les aides pour les propriétaires occupants sont soumises à conditions de ressources : selon le revenu fiscal de référence inscrit sur l'avis d'imposition 2015 sur les revenus 2014 et pour l'ensemble des occupants du foyer.

Nb d'occupants	Catégorie 1	Catégorie 2
1	14 308 €	18 342 €
2	20 925 €	26 826 €
3	25 166 €	32 260 €
4	29 400 €	37 690 €
5	33 652 €	43 141 €
par personne suppl.	+ 4 241 €	+ 5 434 €



SOLIHA ARDECHE a été choisi pour animer ce dispositif. Il est à votre disposition pour vous accompagner gratuitement dans vos démarches (conseils personnalisés, diagnostics techniques et thermiques, études de faisabilité, montages de dossier de demande de subvention...)

N'hésitez pas à contacter l'équipe
04 75 29 51 36 – 04 75 29 51 35
contact.ardecche@solihha.fr

Permanences (sauf Août) de 10H30 à 12H :
1^{er} jeudi du mois : Locaux de l'Hermitage
Tournonais Communauté de communes à
Mauves
3^{ème} jeudi du mois : Château de la Lombardière à
Davezieux
4^{ème} jeudi du mois : Mairie de Satillieu

Etat civil 2016

MARIAGES



Chantal BOUCHARLAT DE CHAZOTTE
Jean-Baptiste TIXIER
27 mai 2016



Manon SORIANO-
RAMIREZ
Matthias LESTIEN
9 juillet 2016



Céline MINODIER
Raphaël COSTET
20 août 2016



Ludivine SOUHAUT
Alexander TREBBY
13 décembre 2016

NAISSANCES



Sacha PALISSE
fils de Mélodie GAY et Yohann PALISSE
1^{er} mars 2016



Augustin GUIRONNET
fils de Mathieu et Manon GUIRONNET
10 décembre 2016

DECES

DUVERT Pierre 4 avril 2016

Informations Pratiques

MAIRIE ARLEBOSC	Téléphone-fax : 04 75 06 71 03 Courriel : mairie.arlebosc@orange.fr lundi, mardi, mercredi, vendredi 9h00-12h00 Permanences de Monsieur le Maire : les vendredis de 9h00 à 11h00 ou sur rendez-vous
AGENCE POSTALE COMMUNALE	Téléphone : 04 75 06 77 35 du lundi au vendredi 9h00-12h00, samedi 9h-11h00
TENNIS MUNICIPAL	Renseignement en Agence Postale
BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE	Lundi 11h-12h (hors vacances scolaire) Les jeudis 17h30-18h30 Un samedi sur deux 10h30-12h00 tel 04 75 09 15 90
GENDARMERIE SAINT-FELICIEN	04 75 06 00 44
DECHETTERIE INTERCOMMUNALE (MUR DE BOZE)	Lundi et mercredi 9H00-11H30 samedi 9h00-11h30 (à partir du 1/01) et 14h00-17h00
BOULANGERIE	04 75 07 16 30
CAFE DU CHATEAU	09 82 41 47 18
N°D'URGENCE	Pompiers : 18 Police : 17 SAMU : 15 Défibrillateur situé à gauche de la porte d'entrée de la mairie
ELECTIONS 2017	Présidentielles les dimanches 23 avril et 7 mai Législatives les dimanches 11 et 18 juin

Le traitement des demandes de cartes nationales d'identité devrait être aligné d'ici la fin du 1er trimestre 2017, sur la procédure en vigueur pour les passeports biométriques. Les demandes seront désormais à déposer au plus près à la mairie de Lamastre ou Tournon.

Festivités 2017

Samedi 7 janvier	Vœux de la Municipalité à la population à 11h00 à la salle des fêtes	Municipalité
Samedi 28 janvier	Repas dansant à 12h00 à la salle des fêtes	Club la Belle Epoque
Dimanche 5 février	Concours de belote à 14h00 à la salle des fêtes	Ecole (OGEC)
Samedi 29 et dimanche 30 avril	Marché aux fleurs Place du Marché	Ecole (OGEC)
Samedi 29 avril	Pièce de théâtre avec la troupe des Zigomats de st Victor, à la salle des fêtes de Colombier le Vieux	Ecole (OGEC)
Jeudi 25 mai	Marche pedestre par Monts et par Vaux	Comité des fêtes
Lundi 8 mai	Défilé au monument aux morts à 11h00	Anciens Combattants
Lundi 5 juin	Pèlerinage à la chapelle St-Just	Paroisse
Dimanche 10 juin	Concours de pétanque à 14h30 Repas avec Moules Frites 19h30	Ecole (OGEC)
Jeudi 15 juin	Passage de L'Ardéchoise	Municipalité Comité des fêtes
Dimanche 18 juin	Fête Dieu (messe)	Paroisse
Samedi 24 juin	Concours de pétanque, bal En soirée feu d'artifice	Foyer des Jeunes Municipalité
Dimanche 27 août	9 ^{ème} édition fête de la Reboule	Comité des fêtes
Samedi 5 novembre	Potée	Club la Belle Epoque
Samedi 7 octobre	Repas des bénévoles de la Reboule	Comité des fêtes
Samedi 11 novembre	Défilé au monument aux morts à 11h00	Anciens Combattants
Dimanche 10 décembre	Repas de Noël du CCAS à 12h00 salle des fêtes	CCAS